

Recherche en périnatalité : construction d'un cadre de référence

1. Caractéristiques du module

Code : S.SF.371.2006.F.23

Degré d'études : Bachelor Master

Année académique : 2023-2024

Année d'études : 1^{ère} 2^{ème} 3^{ème}

Crédits ECTS : 4

Type : Module obligatoire Module optionnel obligatoire Module facultatif
 Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32, al.1 du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020

Organisation temporelle : Module sur 1 semestre Semestre d'automne
 Module sur 2 semestres Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement : Français Allemand Anglais

2. Prérequis

Avoir validé le/les modules Avoir suivi le/les modules Pas de prérequis Autres :

3. Compétences, rôles exercés et apprentissages visés

Références :

Conférence spécialisée Santé des Hautes écoles spécialisées suisses. (2021). *Compétences relatives aux professions de la santé*.
https://www.hes-so.ch/fileadmin/documents/HES-SO/Documents_HES-SO/pdf/sante/competences-professions-sante_fr.pdf

Loi fédérale du 30 septembre 2016 sur les professions de la santé (= LPSan ; RS 811.21 ; état le 1^{er} février 2020).

Ordonnance du Conseil fédéral du 13 décembre 2019 relative aux compétences professionnelles spécifiques aux professions de la santé selon la LPSan (= OCPSan ; RS 811.212 ; état le 1^{er} février 2020).

Rôles majeurs exercés

Rôle d'expert-e Rôle de leader Rôle d'apprenant et de formateur-trice
 Rôle de communicateur-trice Rôle de promoteur-trice de la santé Rôle de professionnel-le
 Rôle de collaborateur-trice

Compétences principales

- Ab1 à Ab4
- Db3
- Eb1 à Eb3
- Fb1 à Fb3
- Gb1 à Gb4
- Objectifs généraux d'apprentissage
- Identifier les articles les plus pertinents issus de la littérature scientifique
- Identifier les principaux designs d'études, leurs forces et leurs faiblesses
- Interpréter de façon critique les tests biostatistiques les plus courants

4. Contenus et formes d'enseignement**Contenus :**

- Introduction à la recherche qualitative
- Construction d'une problématique
- Méthodes de revue de la littérature
- Synthèse de la littérature scientifique
- Interprétation critique de la littérature scientifique

Formes d'enseignement et d'apprentissage

- Cours magistraux, en distanciel si nécessaire
 Cours-réponses, en distanciel si nécessaire
 Travail personnel en lien avec les vignettes cliniques
 Activités pédagogiques encadrées

- Séminaires
- Relation professionnelle
- Accompagnement corporel
- Pratiques simulées
- Examen clinique (atelier pratique)
- Autre

Exigences de fréquentation :

20% d'absence tolérées sur le nombre d'heures total de cours en présentiel. Les cours mentionnés ci-dessous ont leurs propres exigences.

Cours à présence obligatoire (100% de présence) :

Pratique Simulée – Atelier pratique – Examen clinique – Pratique réflexive – Accompagnement corporel – Relation professionnelle – Séminaire

Les absences à ces types de cours doivent être dûment certifiées (certificat médical) ou justifiées par des causes majeures évaluées par la responsable de module ; ces absences doivent faire l'objet d'une information préalable (e-mail) à la référente du module. Un travail personnel complémentaire peut être exigé, les consignes seront précisées par la référente du module. La date de reddition du travail complémentaire ainsi que sa qualité devront être conformes aux consignes de la responsable du module.

Si les absences cumulées aux cours à présence obligatoire (avec certificat médical) et aux cours non désignés comme tels dépassent 20% du temps de présentiel total du module, l'étudiant ne pourra pas se présenter à-aux examen(s).

5. Modalités d'évaluation et de validation

La validation du module « Recherche en périnatalité » pour la 2^{ème} année de Bachelor est structurée comme suit :

- **Première soutenance orale en semaine 51** : Cette évaluation compte pour 20 points sur 100 points (total des points de la note finale) ;
- **Manuscrit écrit** : À réaliser en binôme ou trinôme de préférence, à rendre en semaine 22. Cette partie de l'évaluation compte pour 48 points sur 100 ;
- **Auto-évaluation et évaluation par les pairs** : À rendre également en semaine 22. Cette évaluation compte pour 6 points sur 100 pour l'auto-évaluation, et de 6 points pour l'évaluation par les pairs, soit au total 12 points ;
- **Deuxième soutenance orale** : À réaliser en binôme ou trinôme, prévue pour les semaines 22 ou 23. Cette évaluation compte pour 20 points sur 100.

Détails des soutenances orales :

- Présentation orale du rapport en groupe de 2 ou 3 : 10 minutes ;
- Questions du jury : 5 minutes ;
- Délibération du jury : 5 minutes ;
- Restitution des résultats : 5 minutes.

Les dates définitives pour les soutenances du printemps et le rendu du manuscrit seront communiqués dès le semestre de printemps. La note finale sera notifiée dans AGE à la fin du semestre de printemps.

6. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation possible en cas de note Fx au module Pas de remédiation

- Modalités : Révision du manuscrit qui devra prendre en compte les commentaires et les recommandations des évaluateurs pour améliorer la qualité du travail. La date limite pour la soumission du manuscrit révisé sera communiquée en temps voulu.
- **Période** : Semaine 36 ou 37

Répétition :

- Modalités : La répétition impliquera la soumission d'un manuscrit révisé ainsi qu'une nouvelle soutenance orale. Les dates pour ces nouvelles évaluations seront également communiquées ultérieurement.
- **Période** : Semaine 36 ou 37

7. Bibliographie principale

Voir syllabus

8. Responsable de module

Responsable : Laurent Gaucher, Professeur assistant HES

Enseignants :

Voir. syllabus

Descriptif validé le 26 août 2023 par

Catia Nunno Paillard
Responsable de la filière